

# HONORAIRES DE GESTION DE COPROPRIÉTÉS

Tarification applicable à compter du **1<sup>er</sup> Janvier 2021**.

**Durée des mandats** : 18 mois

Soit 12 mois d'exercice comptable + 6 mois nécessaires à la convocation de l'assemblée générale

**Résiliation** : Pour motif légitime ou grave

**Forfait de gestion courante d'une copropriété**

Jusqu'à 13 lots principaux .....	<b>2400.00 € TTC</b>
Plus de 13 lots principaux (Prix par lot) .....	<b>156.00 € TTC</b>

**Prestations incluses :**

L'ensemble des dispositions fixées par l'article 18 de la loi du 10 Juillet 1965 et notamment :

- Établir le budget prévisionnel, les comptes du syndicat et leurs annexes, le soumettre au vote de l'assemblée générale,
- Tenir pour chaque syndicat une comptabilité séparée qui fait apparaître la position de chaque copropriétaire à l'égard du syndicat,
- Assurer l'exécution des dispositions du règlement de copropriété et des délibérations de l'assemblée générale,
- Administrer l'immeuble, pourvoir à sa conservation, à sa garde et à son entretien,
- En cas d'urgence, faire procéder à l'exécution de tous travaux nécessaires à la sauvegarde de l'immeuble,
- Établir et mettre à jour le carnet d'entretien,
- Représenter le syndicat dans tous les actes civils et en justice, ainsi que pour la publication de l'état descriptif de division, du règlement de copropriété ou des modifications apportées à ces actes.

**Frais d'affranchissements et acheminements des courrier** : ..... **Frais réels**

**Compte bancaire séparé** : Ouverture et frais de tenue de compte : **Frais bancaires réels**

**Recouvrement des impayés (à la charge du débiteur) :**

Première relance .....	<b>NÉANT</b>
Mise en demeure LR + AR .....	<b>54.00 € TTC</b>
Relance après mise en demeure (facultative) .....	<b>60.00 € TTC</b>
Conclusion d'un protocole d'accord .....	<b>54.00 € TTC</b>
Inscription hypothèque légale .....	<b>204.00 € TTC</b>
Frais de mainlevée d'hypothèque .....	<b>204.00 € TTC</b>
Constitution et remise du dossier à l'avocat ou l'huissier – Assignation .....	<b>150.00 € TTC</b>
Suivi de la procédure .....	<b>240.00 € TTC</b>

**Frais de Mutation (à la charge du vendeur)**

Transmission des éléments nécessaires à l'établissement de :

Montant Pré-état Daté : 150 € HT soit .....	<b>180.00 € TTC</b>
La promesse de vente - L'état daté - Acte authentique .....	<b>380.00 € TTC</b>
L'opposition sur vente .....	<b>150.00 € TTC</b>



**MoncenisImmobilier**  
groupe AGDA immobilier

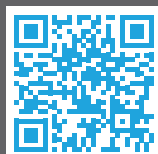
Vente • Location • Syndic

La proximité d'une agence,  
la force d'un groupe

www.moncenis-aixlesbains.fr  
contact@moncenis-aixlesbains.fr

04 79 88 01 05

28, place Georges Clémenceau  
73100 Aix-les-Bains



SAS au capital de 8000 €  
Siège social : 28, place Georges  
Clémenceau - 73100 Aix-les-Bains  
SIRET : 451 823 314 00146  
N°TVA intracommunautaire  
FR05451823314  
Code APE 6831Z  
Adhérent de la caisse de garantie  
GFC 58, rue Général Ferré - 38100 Grenoble  
N° carte professionnelle CPI  
7301 2015 000 001 698  
Délivrée par la CCI de la Savoie.